

CONDITIONS

Une intervention maximale de 50 € dans la prise en charge des tickets modérateurs est octroyée aux femmes enceintes pour les consultations chez un gynécologue au cours de leur grossesse.

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

OU APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Nom :

Prénom :

Numéro national :

Rue et n° :

CP et commune :

Tél. :

E-mail :

À COMPLÉTER PAR LE MÉDECIN GYNÉCOLOGUE

Je soussigné(e) docteur en médecine (nom et prénom) :

déclare avoir effectué un examen gynécologique dans le cadre d’un suivi de grossesse chez la patiente dont les coordonnées sont reprises ci-dessus.

Date présumée de l’accouchement :/...../.....

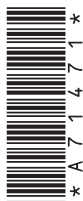
Examen réalisé le :/...../.....

N° de nomenclature de la prestation :

Montant réclamé :

Date :/...../.....

Signature et cachet du médecin :



Pour un traitement plus rapide, renvoyez-nous ce formulaire dûment complété via l’onglet «envoyer un document» de notre guichet en ligne «MyMutualia». Dans ce cas, l’original n’est plus nécessaire.

Conformément au Règlement Européen du 27 avril 2016 sur la Protection des Données (« RGPD »), nous vous informons que nous traitons vos données dans le cadre de notre mission de participation à l’exécution de l’assurance obligatoire soins de santé et indemnités, sous la responsabilité de l’UNMN (l’Union nationale des mutualités neutres), responsable du traitement pour les matières fédérales et des SMR des mutualités neutres, responsables de traitement pour les matières régionalisées. Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à consulter notre déclaration vie privée ou à nous contacter à info@mutualia.be.